

BAROMETRE DU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS - 1ER TRIMESTRE 2021

Publié le 01/06/2021

Le stock d'entreprises actives est en hausse de 5,6 % par rapport au 1er trimestre 2020 ; les immatriculations au RCS (auto-entrepreneurs inclus) sont en recul de 28 %. En matière de traitement des difficultés des entreprises, le nombre de règlements amiables (ouvertures de mandats ad hoc et de conciliations) et les emplois salariés concernés augmentent respectivement de 9 % et 4 % ; les ouvertures de sauvegarde augmentent de 50 %, tandis que les ouvertures de redressements judiciaires baissent de 38 %. Le nombre d'emplois concernés par ces deux procédures cumulées augmente de 147 % ; le nombre de jugements d'ouverture de liquidations judiciaires diminue (- 12 %). En matière contentieuse, le volume de jugements prononcés est en hausse de 24 %. Les ordonnances de référé augmentent de 35 %, les ordonnances sur requête de 80 % ; les ordonnances d'injonctions de payer de baissent de 16 %.

Pour lire le document complet, cliquez [ici](#).